

# Compte-rendu de la CAP des Adjointes administratifs du MEDDE 8<sup>ème</sup> échelon



**21 juin 2012**

**Le Cabinet demande à la DRH de recevoir les élu-e-es avant la CAP**

Pages 1 à 12

- Mobilisation des adjointes parisiens au ministère ..... pages 1 à 2
- Entrevue avec la DRH avant la CAP ..... pages 3 à 5
- Déroulement de la CAP ..... page 6
- Liste des AAP1 accédant à l'échelon spécial ..... pages 7 à 11
- Un taux réel d'environ 25 % ..... page 11
- Coordonnées des élu-e-es à la CAP ..... page 12

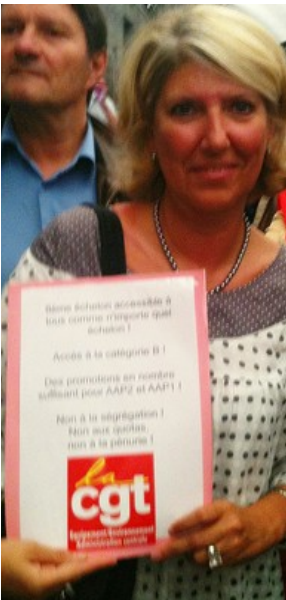
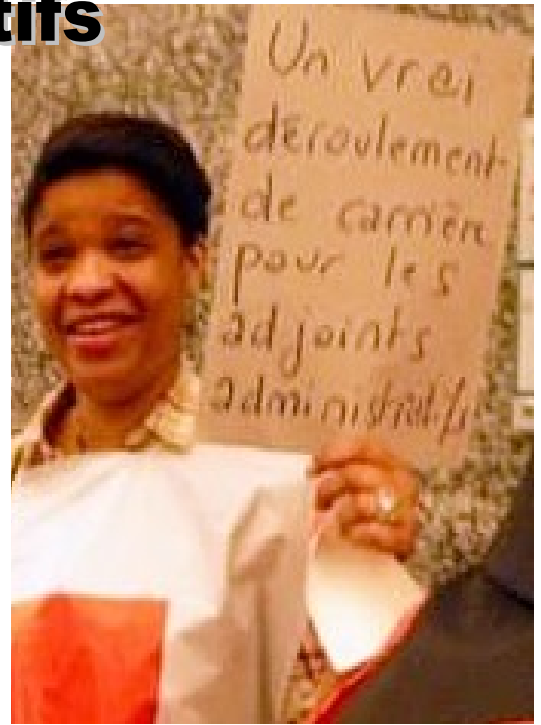
**969 AAP1** remplissaient les conditions statutaires au 31.12.2012  
**Seuls 237 AAP1** ont pu accéder à l'échelon spécial !

Dès 2012, exigeons un décret modificatif  
qui institue l'accès automatique au 8<sup>ème</sup> échelon  
pour tous les agents de catégorie C !!!



# Adjoint administratifs

Mobilisation avant la CAP nationale 21 juin 2012



## Avant la réunion de la CAP

### Le Cabinet demande à la DRH de recevoir les élu-e-s avant la CAP

**Les organisations syndicales représentatives à la CAP nationale des adjoints administratifs, CGT, FO et CFTD, avaient adressé un courrier à la Ministre pour lui demander une audience le 20 juin, veille de la CAP du 21 juin.**



L'objectif était d'**alerter la nouvelle Ministre** sur les conséquences désastreuses des mesures prises par le précédent gouvernement pour les adjoints administratifs.

Dans un premier temps, il s'agissait de demander des **mesures d'urgence** et dans un second temps de fixer un calendrier pour étudier l'ensemble du dossier catégoriel des C administratifs afin que l'un des corps le plus malmené du ministère puissent enfin prétendre à un déroulement de carrière décent.

Les mesures d'urgence :

#### ■ CAP du 21 juin 2012 : 8<sup>ème</sup> échelon

- 1) faire prendre un décret modificatif dès 2012 afin que l'accès au 8<sup>ème</sup> échelon se fasse de façon automatique pour l'ensemble des agents de catégorie C dès qu'ils remplissent les conditions statutaires.
- 2) permettre aux AAP1 remplissant les conditions statutaires et partant à la retraite avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 d'en bénéficier.

#### ■ Promotions 2013 (avancements de grades) - CAP locales programmées en septembre 2012 :

- 1) augmenter les taux consentis par le ministère pour 2012, 2013 et 2014 ; « rattrapage » pour 2012 : liste complémentaire de postes de promotions à valider à la CAP de fin d'année ;
- 2) différer les CAP locales : il n'est pas question de travailler avec les ratios prévus pour 2013 !

## Un rendez-vous fixé à 14 h 15

**Madame Bricq, notre ministre du moment étant « retenue » à Rio (!), le Cabinet a demandé à la DRH de recevoir les représentants du personnel avec un responsable de chacune des organisations syndicales le 21 juin à 14 h 15, avant la réunion de la CAP (initialement programmée à 14 h) !**

A 14 h, une délégation de 150 adjoints administratifs de la région parisienne, venue exprimer la colère de l'ensemble du corps à l'occasion de la CAP nationale, décide d'accompagner les élu-e-s jusqu'à la DRH. La présidente de la CAP avec d'autres membres de l'Administration tentent de s'interposer pour empêcher les agents d'envahir les couloirs de

### **Les adjoints en colère envahissent les couloirs de la DRH**

la DRH. Les adjoints administratifs présents ne veulent rien entendre et prennent d'assaut les ascenseurs. Durant toute l'entrevue, qui a duré presque deux heures ils restent devant les portes de la salle (en manifestant régulièrement leur présence), obligeant l'Administration à prendre en compte toute l'ampleur de leur colère.





Adjoints administratifs de Paris et le région parisienne venus soutenir leurs élu-e-s à la CAP nationale et revendiquer le droit à un déroulement de carrière décent.

## L'entrevue avec la DRH

Ronald Davies, directeur-adjoint à la DRH, accompagné de Madame Thorin, présidente de la CAP, Monsieur Nigon, son adjoint, Madame Harle, chef du département des relations sociales de la DRH ainsi que d'un chef de service d'un bureau gérant les questions sociales, nous a reçus.

### Des élu-e-es déterminé-e-s

En préambule, les représentants du personnel soulignent que l'audience demandée à la ministre avait pour objet d'échanger sur l'ensemble du dossier des C administratifs, le 8<sup>ème</sup> échelon n'étant que l'arbre qui cache la forêt sur la façon dont sont traités les adjoints administratifs dans notre ministère. Ils considèrent donc que le renvoi de dernière minute à un entretien avec la DRH avant la réunion de la CAP ne constitue pas une réponse satisfaisante à leur demande. Par conséquent, ils font part qu'ils ont réitérons leur demande d'entrevue auprès de la ministre.

Madame Batho devrait donc rapidement prendre connaissance des revendications des adjoints administratifs.

Les élu-e-s rappellent le **contexte de changement politique et les engagements pris par le candidat Hollande** notamment sur l'attention particulière qui sera portée aux catégories C de la Fonction Publique, d'ailleurs confirmée par la ministre (Mme Bricq). Ils dénoncent le fait que dans la pratique, l'Administration continue d'agir comme si le gouvernement n'avait pas changé, ce qui leur paraît pour le moins inquiétant. Pour exemple, cette CAP est directement impactée par le décret à venir sur les retraites dont la date

**Les élu-e-s réitèrent leur demande d'entrevue auprès de la ministre... Mme Batho**

d'application de mise en œuvre est fixée au 1er novembre. En effet les CAP locales traitant du 8<sup>ème</sup> échelon se sont tenues sans avoir connaissance de cette information (pour la grande majorité).

Les élu-e-s signifient également leur mécontentement par rapport au dialogue social dégradé, les demandes d'informations n'étant jamais ou partiellement satisfaites (documents réclamés ; étude du corps sans prise en compte de la poursuite du vieillissement de la population, du gel des salaires combiné à l'inflation...)

Ils ajoutent que **le mot « carrière » pour la catégorie C n'est pas un « gros mot »** ni une incongruité, qu'il existe un débouché sur la catégorie B.

Le représentant du SNPTAS CGT demande à la DRH de bien prendre en compte la mobilisation d'aujourd'hui qui traduit le **ressentiment des adjoints administratifs dans les services**. Depuis l'annonce de la baisse des taux de promotion, les agents sont vraiment en colère. Ils ont aussi constaté la manière dont l'Administration traite leurs élu-e-es dans les CAP et le ressentent comme de une tentative d'humiliation.

Il insiste sur le fait que l'on parle aujourd'hui du corps le plus mal payé de la Fonction Publique.

Les élu-e-es à la CAP font ensuite la lecture de la déclaration intersyndicale, préalable à la CAP qui doit se tenir à l'issue de cet entretien :



## DECLARATION INTERSYNDICALE DES ELUS A LA CAP DU 21 JUIN 2012

Aujourd'hui se tient la CAP des adjoints administratifs relative à l'avancement au 8ème échelon, dit « spécial ».

Les organisations syndicales se sont prononcées depuis le début contre cet avancement contingenté, tel que précisé dans le décret n°2011-1445 du 3 novembre 2011.

Elles ont toujours revendiqué l'accès à ce 8ème échelon pour l'ensemble des catégories C de façon automatique, linéaire, tel que cela existe actuellement pour les corps C exploitation, ainsi que pour les ETST (experts techniques des services techniques).

L'administration doit semble-t-il nous présenter des ratios prétendument généreux. Quel que soit le taux annoncé, il ne répondra pas à cette revendication. C'est pourquoi dans un souci constructif et afin de ne pénaliser aucun agent partant à la retraite, nous demandons, de ne traiter aujourd'hui et dans un premier temps que les agents partant à la retraite jusqu'au 30 juin 2013, identifiés dans les documents fournis.

Dans un deuxième temps, nous exigeons la tenue d'une CAP complémentaire en septembre pour permettre à l'administration de recenser les agents concernés par une carrière longue et répondant aux « critères » d'attribution pour le passage au 8ème échelon.

L'administration ne peut se permettre d'ignorer que le Conseil des Ministres du 13 juin a validé un projet de décret visant à permettre aux agents remplissant les conditions de partir en retraite anticipée à la date anniversaire de 60 ans. Ce décret prendra effet au 1er novembre 2012. Compte-tenu que l'ensemble des CAP locales qui se sont tenues avant le 13 juin ne pouvaient prendre en considération cet élément, les tableaux fournis ne sont donc plus d'actualité.

C'est pourquoi nous vous demandons que l'ensemble des services interrogent (au vu de cet élément nouveau) les agents sur leurs intentions de départ en retraite dans un souci de traitement équitable de l'ensemble des agents. Cela répondrait aux engagements à la fois du Président de la République, et de notre ministre quant au sort réservé aux agents de la catégorie C.

Les personnels, avec l'ensemble des organisations syndicales n'admettraient pas, et n'admettront pas, que leur nouveau droit ne soit pas pris en compte par l'Administration.

### Les réponses de l'Administration

**Aux revendications des adjoints administratifs, l'Administration répond :**

**«on ne peut qu'appliquer les textes actuellement en vigueur»**

Après la lecture de la déclaration préalable à la CAP, monsieur Davies répond que comme tout fonctionnaires, son « équipe » et lui-même appliquent les textes en vigueur aujourd'hui et ne peuvent se mettre dans l'illégalité. Il ajoute que si demain (à la rentrée) les textes évoluent, bien évidemment, ils seront les premiers à les mettre en œuvre...

Il confirme les taux octroyés par la DGAFP pour l'avancement à l'échelon spécial du grade

d'AAP1 : 40 % au titre de l'année 2012, 35 % pour 2013 et 30 % pour 2014.

L'Administration considère que le ratio de 40 % est insuffisant pour permettre le déblocage de l'ensemble des adjoints qui sont au 7ème échelon (et qui remplissent les conditions statutaires).

Monsieur Davies demande aux élu-e-s de traiter la totalité des 40 % à cette CAP. En effet,

il ne sera pas possible de tenir une CAP complémentaire. **Madame Thorin indique que l'on ne peut traiter qu'un tableau d'avancement par an .**

Par ailleurs, elle signale que les services seront bientôt interpellés pour traiter le 8<sup>ème</sup> échelon au titre de l'année 2013 dès le mois de septembre. Elle est persuadée que le nombre d'avancements possibles au 8<sup>ème</sup> échelon permet de faire passer tous les AAP1 retraitables...ayant fait elle-même l'exercice « à blanc ».... Les élu-e-es la contredisent mais elle

ne veut pas les croire pas et dit rester convaincue que personne ne sera écarté !

Monsieur Davies assure que l'Administration saisira la Fonction Publique après la tenue de la CAP, la baisse à 30 % n'étant pas acceptable. Ils redemanderont 40 % ...

**Après de vifs échanges, Madame Thorin dit accepter de traiter en priorité les agents partant à la retraite en 2012 et avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013, sans respecter un « quota » par région comme cela est fait pour les avancements de grade.**

**Aux éclaircissements promis concernant les 620 000 € budgétés pour 2012 pour financer le passage au 8<sup>ème</sup> échelon pour 890 ETP, l'Administration répond :**

**«c'est une erreur » et Monsieur Davies promet une réponse pour le lendemain ... que nous attendons toujours !**

(nos calculs démontrent que l'enveloppe est largement supérieure au nombre d'agents concernés...)

## **Plus nombreux, plus forts...**

*Les élu-e-es remercient les agents venus les soutenir. La mobilisation devant la salle de réunion a eu une influence prépondérante sur le déroulement de la réunion.*

*Ils tiennent également à remercier les **délégations d'adjoints administratifs** qui sont venus soutenir les élu-e-s locaux **dans beaucoup de régions** lors des **dernières CAP locales**.*

*(Une même déclaration CGT/FO/CFDT a été lue juste avant l'ouverture de ces CAP en présence des agents mobilisés à cette occasion).*

## **Le message que les adjoints mobilisés et les élu-e-es ont fait passer :**

L'Administration a pu constater que les adjoints administratifs ne pouvaient se satisfaire des conditions d'accès à l'indice 430 via un échelon supplémentaire. Ils se sont rendus compte que les agents n'étaient **pas disposés à relâcher la pression tant que leurs revendications ne seront pas prises en considération.**

Les organisations syndicales ont d'ailleurs fait savoir à la DRH qu'**en l'absence d'avancées significatives sur les revendications des adjoints administratifs d'ici le mois de septembre** (ratios d'avancements de grade, refonte de la grille pour un vrai déroulement de carrière, reconnaissance des qualifications pour un réel débouché vers la catégorie B, etc)., les adjoints administratifs étaient **prêts à se mobiliser massivement**, accompagnés par les autres agents de catégorie C qui ne sont pas mieux traités... et peut-être suivis par les autres catégories...

**Les ministres du MEDDE et de la Fonction Publique pourraient être surpris de voir l'ampleur du mécontentement des agents...**



## Liste des agents promus à l'avancement à l'échelon spécial du grade d'AAP1 au titre de l'année 2012

**NOTA BENE** : pour bénéficier du 8<sup>ème</sup> échelon au niveau du calcul à la retraite, une ancienneté de **6 mois** est requise dans ce nouvel échelon.

Région	Service	Nom-Prénom	Date d'effet
<b>ALSACE</b>	DDT 67	<b>SCHALL Raymonde</b>	01/01/12
	DREAL	<b>AUDIGIER Suzanne</b>	01/01/12
	DREAL	<b>HAMM Marie-Yvonne</b>	01/01/12
<b>AQUITAINE</b>	DDTM 64	<b>CENAC Claire</b>	01/01/12
	DDTM 40	<b>MAURIN Joëlle</b>	01/01/12
	DDT 47	<b>PIRES-PUYOL Marie-José</b>	01/01/12
	Préfecture Gironde	<b>DONADEO Monique</b>	01/01/12
	DDTM 33	<b>POUYATOS Christiane</b>	01/01/12
	DREAL/PSI	<b>LAURENCIN Marie-Christine</b>	01/01/12
	DREAL	<b>PINAUD Denise</b>	01/01/12
	DDTM 40	<b>TAUZIN Jean-Claude</b>	01/01/12
<b>AUVERGNE</b>	SDAP 03	<b>ROBIN Nicole</b>	01/01/12
	DDT 63	<b>BERTHIAUD Françoise</b>	25/08/12
	DDT 15	<b>JOANNY Jean</b>	01/01/12
	DREAL	<b>MICHOT Denise</b>	01/01/12
	DDT 63	<b>BOURDIER Monique</b>	28/05/12
<b>BASSE-NORMANDIE</b>	DDTM 50	<b>DROTS Françoise</b>	01/01/12
	DDT 61	<b>DEMENAY-CHAMBRIER Jocelyne</b>	01/01/12
	DREAL	<b>GARCIA Josette</b>	01/01/12
	DDT 61	<b>LOISON Thérèse</b>	01/01/12
	DDT 61	<b>BADARELLE Marie-Claude</b>	01/07/12
	DDT 61	<b>FRAISSE Catherine</b>	01/01/12
	DDT 61	<b>GODARD Martine</b>	01/01/12
	DDT 61	<b>DERKS Michèle</b>	01/01/12
DDTM 14	<b>LEVIONNAIS Mauricette</b>	01/01/12	
<b>BOURGOGNE</b>	DDT 21	<b>CHAMPRENAULT Anne-Marie</b>	01/01/12
	DRAAF CPCM	<b>DAUGABEL Janine</b>	01/01/12
	DDT58	<b>BOUDOT Eliane</b>	01/01/12
	DDT 89	<b>GENOT Claudie</b>	01/01/12
	DDT 71	<b>DUPASQUIER Marie-Louise</b>	03/07/12
	DDT 21	<b>MUNNIER Josiane</b>	01/01/12
	DDT 58	<b>TRAVAUX Chantal</b>	01/01/12
<b>BRETAGNE</b>	DDTM 35	<b>FAUVEL Marie-Brigitte</b>	16/03/12
	DDTM 35	<b>DENOUAL Odile</b>	01/01/12
	DDTM 35	<b>CHAUVEL Annick</b>	01/01/12
	DDTM 56	<b>AUFFRAY Marie-France</b>	01/01/12
	DDTM 56	<b>CLOIREC Anne-Marie</b>	01/01/12
	DDTM 29	<b>DELZAGHER Thérèse</b>	29/02/12
	DDTM 56	<b>CHELET Marie-Françoise</b>	01/01/12
	DREAL	<b>SUIGNARD Christiane</b>	01/01/12
	DDTM 29	<b>BUREL Nicole</b>	01/01/12
	DREAL	<b>LEVEXIER Marie-Claude</b>	01/01/12
	DDTM 35	<b>GENOUEL Nelly</b>	29/09/12
	DDTM 29	<b>PERENNOU Anne-Marie</b>	01/01/13
	DDTM 29	<b>SALVY Denise</b>	01/01/12
	DDTM 56	<b>VILLANOU Georges</b>	01/01/12
	DDTM 35	<b>DUFOUIL Evelyne</b>	01/01/12
DDTM 56	<b>SEVENO Marie-Louise</b>	08/09/12	



<b>CENTRE</b>	DREAL	<b>ARNOUX Sylvie</b>	01/01/12
	DREAL	<b>CATTEAU Serge</b>	01/01/12
	DDT 28	<b>NIHOUL Françoise</b>	01/01/12
	DDT 37	<b>HUGUENEY Brigitte</b>	01/01/12
	DDT 45	<b>ADRIET Nicole</b>	01/11/12
<b>CHAMPAGNE- ARDENNE</b>	DDT 52	<b>DENIZET Anne-Marie</b>	01/01/12
	DDT 08	<b>QUEROIR Joëlle</b>	01/01/12
	DREAL	<b>FOUCHER Jean-Loup</b>	01/01/12
	CG 52	<b>BREDELET Bernadette</b>	01/01/12
	DIRECCTE 51	<b>MATHIEU-PONSART Dominique</b>	01/01/12
DDT 08	<b>BOURGAIN Maryse</b>	31/12/12	
<b>CORSE</b>	202A	<b>DICONE Marie-Antoinette</b>	01/01/12
	202B	<b>MUCCHIELLI Marie-Josée</b>	20/01/12
	202B	<b>AUBRY Jeanne Marie</b>	01/01/12
<b>FRANCHE-COMTE</b>	DREAL FC	<b>RAVOT Danièle</b>	01/01/12
	DDT 25	<b>BERNARD Agnès</b>	01/01/12
	DDT 90	<b>BRACONI Agnès</b>	01/01/12
	DDT 25	<b>DELLA CHIESA Martine</b>	01/01/12
	CG 90	<b>OSTERTAG Annie</b>	01/01/12
<b>HAUTE-NORMANDIE</b>	DDTM 27	<b>SAUVAGE Chantal</b>	01/01/12
	CETE NC	<b>DESAUNAY Danièle</b>	01/01/12
	DREAL HN	<b>GRZESZAK Michèle</b>	01/01/12
	DDTM 76	<b>BABIN Francine</b>	03/04/12
	DDTM 27	<b>DUVAL Maryvonne</b>	23/03/12
<b>LANGUEDOC- ROUSSILLON</b>	DDTM 30	<b>MYOTTE Marie-Noëlle</b>	27/08/12
	STAP Aude	<b>BARTHES Any</b>	01/01/12
	DDTM 11	<b>LANGLAIS Dominique</b>	01/01/12
	DDTM 66	<b>CASSOU Nicole</b>	01/01/12
	DDTM 66	<b>BACO Suzanne</b>	01/01/12
	DDTM 34	<b>BROS Myriam</b>	01/01/12
	DDTM 11	<b>BALDY Mariette</b>	01/01/12
<b>LIMOUSIN</b>	DREAL	<b>JAMOT Yvette</b>	01/01/12
	DDT 87	<b>DUFOUR Marie-Germaine</b>	01/01/12
	DDT 19	<b>FAURIE Solange</b>	01/01/12
	DDT 87	<b>VALLADE Françoise</b>	01/01/12
<b>LORRAINE</b>	DDT 57	<b>LEMERCIER Geneviève</b>	01/01/12
	DDT 57	<b>BREITER Monique</b>	01/01/12
	DDT 57	<b>HAUUY Marie-Jeanne</b>	01/01/12
	DDT 54	<b>GANT Marie-Jeanne</b>	01/01/12
	DDT 88	<b>CADORE Andrée</b>	01/01/12
	CETE Est	<b>MARI Agnès</b>	01/01/12
	DREAL	<b>RANTY Régine</b>	01/01/12
	DDT 57	<b>L'HUILLIER Ghislaine</b>	01/01/12
	DDT 57	<b>ROMAIN Josiane</b>	01/01/12
	DDT 54	<b>IMPENATI Sylvette</b>	01/01/12
	DDT 57	<b>REMY Bernadette</b>	01/01/12
<b>MIDI-PYRENEES</b>	DDT 12	<b>GAYRAUD Nicole</b>	01/01/12
	DREAL	<b>COURREGES Danielle</b>	01/01/12
	DDT 82	<b>FRANCISCO Michèle</b>	01/01/12
	DDT 32	<b>ROMA Geneviève</b>	01/01/12
	DDT 31	<b>SAUX Annie</b>	01/01/12
	DRAC NP	<b>VERTUT Jocelyne</b>	31/10/12
	DDT 81	<b>BREMBILLA Dominique</b>	16/01/12
	DREAL	<b>BAILLY Monique</b>	01/01/12
	DDT 82	<b>ESPERE Monique</b>	01/01/12
	DDT 32	<b>SANSAS Ginette</b>	01/01/12
	DDT 31	<b>PIBOULEAU Claudine</b>	01/01/12
	DDT 32	<b>SOVRAN Joëlle</b>	01/03/12

<b>NORD-PAS DE CALAIS</b>	DDTM 62	<b>BARRE Liliane</b>	01/01/12
	DDTM 62	<b>GODART Michel</b>	01/01/12
	DDTM 62	<b>GRIBOUVA Chantal</b>	01/01/12
	ENTE	<b>HAUTIER Françoise</b>	01/01/12
	DDTM 62	<b>CAILLERET Michèle</b>	20/07/12
	DDTM 62	<b>BRANLY Sylvain</b>	01/01/12
	DDTM 62	<b>GILLERON Monique</b>	01/01/12
	DDTM 62	<b>GUILBERT Daniel</b>	19/03/12
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	DDTM 85	<b>ANSERMET-CHAUSSADAS Marie-Christine</b>	01/01/12
	DDT 72	<b>CHAUMET Catherine</b>	01/01/12
	DDT 53	<b>JAN Martine</b>	01/01/12
	DDTM 44	<b>MINGOT Line</b>	01/05/12
	DDT 49	<b>GOUBET Mireille</b>	01/01/12
	DDT 72	<b>BEAUDOR Dominique</b>	01/01/12
	DDT 53	<b>POMMIER Jacky</b>	01/01/12
	DDT 72	<b>DAY Agnès</b>	01/01/12
	DDTM 44	<b>LARDIERE Danielle</b>	01/01/12
	DDTM 44	<b>ANQUETIL Marie-Thérèse</b>	01/01/12
	DDT 53	<b>LOISEAU Nicole</b>	01/01/12
	DDTM 44	<b>MOIZEAU Jean-Luc</b>	01/01/12
	DDTM 85	<b>GILET Danielle</b>	06/07/12
<b>PICARDIE</b>	DDT 60	<b>QUILLIEN Rose-Marie</b>	01/01/12
	DDT 60	<b>HAVET Marie-France</b>	01/01/12
	DDTM 80	<b>PEPIN Claude</b>	01/01/12
	DDTM 80	<b>MELLOUL Brigitte</b>	01/01/12
<b>POITOU-CHARENTES</b>	DDT 16	<b>DUPUY Marie-Claude</b>	01/05/12
	DDTM 17	<b>BARBEYRON Michel</b>	01/01/12
	DDTM 17	<b>GILLARD Rosine</b>	01/01/12
	DDTM 17	<b>LAMPS Annie</b>	01/01/12
	DDTM 17	<b>POUSSIN Jacqueline</b>	01/01/12
<b>PACA</b>	DDTM 83	<b>JOCQUEL Françoise</b>	01/01/12
	DREAL	<b>CHANUT Nicole</b>	01/01/12
	DDTM 06	<b>PREVOST Claudine</b>	01/01/12
	DREAL	<b>BOUGON Chantal</b>	01/07/12
	DREAL	<b>ESCARRAS Monique</b>	01/01/12
	DDTM 13	<b>LOUREIN Marguerite</b>	12/10/12
	DREAL	<b>ADRIENSSSENS Christiane</b>	01/01/12
	DDTM 13	<b>SORIANO Claudine</b>	01/01/12
	DDT 84	<b>COUTAN Annette</b>	01/01/12
	CETE MED	<b>ENOC Michèle</b>	11/11/12
	DDT 05	<b>ANTOINE Robert</b>	01/01/12
	DDTM 13	<b>TANGUY Evelyne</b>	01/01/12
	DDTM 83	<b>ISARE Lise</b>	01/01/12
<b>RHONE-ALPES</b>	DDT 74	<b>MANDALLAZ Maryvonne</b>	01/01/12
	DDCS 69	<b>BERTRAND Monique</b>	01/01/12
	DDT 73	<b>COPPA Anne-Marie</b>	01/01/12
	DDT 01	<b>VUAILLAT Gisèle</b>	01/01/12
	DDT 74	<b>SIMON Marie-Antoinette</b>	01/01/12
	DDT 42	<b>LAFFAY Odile</b>	01/01/12
	DDCS 69	<b>GAUDILLERE Annick</b>	01/01/12
	DDCS 69	<b>BIRON Joëlle</b>	01/01/12
	DDT 01	<b>DESMARIS Marie-José</b>	01/01/12
	DDT 73	<b>PLAISANCE Solange</b>	01/01/12
	DREAL	<b>DRAHIM Estelle</b>	01/01/12
	DDT 74	<b>AGLAVE Josiane</b>	30/12/12
	DDT 74	<b>FONTAINE Francine</b>	05/03/12
	DDT 01	<b>PIDCHMORGA Geneviève</b>	01/01/12

<b>DRIEA</b>	DRIEA/UT 93	<b>GLADIEUX Martine</b>	01/01/12
	DRIEA/UT 93	<b>DJADEL Louissette</b>	01/01/12
	DDT 91	<b>COUASNON François</b>	01/01/12
	DDT 95	<b>LAURENT Martine</b>	01/01/12
	DDT 77	<b>LEGERON Nadine</b>	01/01/12
	DRIEA/SG	<b>BEGON Marie-Thérèse</b>	01/01/12
	DRIEA/DIRIF	<b>BOKENI Marie-Claude</b>	01/01/12
	DDT 95	<b>MARCELET Marie-Claude</b>	01/01/12
	DDT 95	<b>GIUMMO Mireille</b>	01/01/12
	DDT 78	<b>PIERRE Nicole</b>	30/06/12
	DRIEA/SST	<b>MARY Bernadette</b>	26/04/12
	DRIEA/SST	<b>ROYER Martine</b>	01/01/12
	DDT 77	<b>COMBE Marie-Hélène</b>	01/01/12
	DDT 78	<b>BELZON Claude</b>	01/01/12
	DDT 78	<b>IDEE Patricia</b>	01/01/12
	DRIEA/DIRIF	<b>MOUNIER Clara</b>	30/04/12
	DDT 91	<b>LANCIAUX Jocelyne</b>	31/05/12
	DDT 95	<b>GOUFFRAN Marlène</b>	01/01/12
	DRIEA/UT 93	<b>LUSSON Fernande</b>	30/09/12
	DDT 95	<b>PEYRAUD Brigitte</b>	02/10/12
	DDT 91	<b>LEPREUX Christiane</b>	01/01/12
	DRIEA/DIRIF	<b>URIOS Ghislaine</b>	01/01/12
	DRIEA/UF 93	<b>CHARTIER Joëlle</b>	01/01/12
DDT 77	<b>BONAZZA Evelyne</b>	01/01/12	
DDT 95	<b>MOY Martine</b>	01/01/12	
<b>DEAL GUADELOUPE</b>	LC	<b>SAINT-CLEMENT Jeanne</b>	01/01/12
	CHORUS	<b>CRANE Roberte</b>	01/01/12
<b>DEAL MARTINIQUE</b>	DEAL/SLVD	<b>NAZAIRE Juliette</b>	01/01/12
	REGION	<b>BOULANGER Robert</b>	01/01/12
	DEAL-D/SPP	<b>MARKOS Bernadette</b>	30/06/12
<b>DEAL GUYANE</b>	DEAL 973	<b>ELFORT Christian</b>	11/09/12
<b>DEAL REUNION</b>	DEAL 974	<b>JOGAMA Benjamine</b>	01/01/12
	DEAL 974	<b>CLEF Annie</b>	01/01/12
	CR 974	<b>ARDIALE Jacqueline</b>	01/01/12
<b>DTAM ST PIERRE et MIQUELON</b>		<b>NEANT</b>	
<b>DEAL MAYOTTE</b>		<b>NEANT</b>	
<b>DIR ATLANTIQUE</b>		<b>NEANT</b>	
<b>DIR CENTRE-EST</b>	Rhône-Alpes	<b>HULAS Claude</b>	01/01/12
<b>DIR CENTRE-OUEST</b>		<b>JOUANY Marie-Claire</b>	01/01/12
<b>DIR EST</b>		<b>NEANT</b>	
<b>DIR MASSIF CENTRAL</b>		<b>VAYSSIERE Josiane</b>	01/01/12
		<b>LIMOUSIN Solange</b>	01/01/12
<b>DIR MEDITERRANEE</b>	PACA	<b>CLARY Christiane</b>	01/01/12
<b>DIR NORD</b>		<b>DELPORTE Brigitte</b>	01/01/12
<b>DIR NORD OUEST</b>		<b>FLAMANT Catherine</b>	01/01/12
		<b>LERIBLE Anne-Marie</b>	01/01/12
<b>DIR OUEST</b>		<b>NEANT</b>	
<b>DIR SUD-OUEST</b>		<b>MAURY Martine</b>	01/01/12
<b>SN 31</b>		<b>NEANT</b>	
<b>SN 54</b>	Nord-Est	<b>TROCKLER Jean-Marie</b>	01/01/12
<b>SN 59</b>	Nord-Pas de Calais	<b>DUTHOIT Dominique</b>	31/05/12
	Nord-Pas de Calais	<b>CARON Brigitte</b>	01/01/12
<b>SN 67</b>	Strasbourg	<b>SOMMER Sonja</b>	01/01/12
<b>SN 69</b>	Rhône-Saône	<b>LEURENT Nicole</b>	01/01/12
<b>SN 75</b>	Seine	<b>BILBAUT Thérèse</b>	01/01/12
	Seine	<b>THORIN Elisabeth</b>	01/01/12

CULTURE		NEANT	
ANAH		NEANT	
CETMEF		NEANT	
ENIM		NEANT	
ENPC		NEANT	
IFSTTAR		NEANT	
SNIA		NEANT	
AC/SETRA	SN/SPSSI	JULIEN Françoise	01/01/12
	CGEDD/S4	THERON Marie-Josée	30/12/12
	DGEC	MATHE Monique	01/01/12
	DGALN	MATHIEU Marie-Pierre	01/01/12
	SPSSI/ATL	VERITE Annie	01/01/12
	DGITM/DIT/GRT2	BORGO Patricia	01/01/12
	DGITM/SAGS/AG1	BOUBENNEC Odile	01/01/12
	DGALN	MORIN Marylène	01/01/12
	DSCR	BERTHOU Mireille	01/01/12
	CGDD	DEMEY Jacqueline	01/01/12
	SG/DRH	RIDEREAU Martine	01/01/12
	CMVRH	MIROUZE Danielle	04/08/12
	DGITM/DST/SRF 3	MALAC-LEON Patricia	14/01/12
	SG/DRH	RENOUX Michèle	01/01/12
	SG/DRH	SOUMARE Jacques	01/01/12
	CGDD	LIM Sabine	01/01/12
	Cab. MEDDTL	GIGLIO Ghislaine	01/01/12
	CGDD	FUCHS Guy	01/01/12
SG/SAF	DOMINIQUE-MARLAND Clément	01/01/12	
ASSOCIATIONS	ASCEE AC	NICLAUSSE Catherine	01/01/12
	ASCEE 77	ANGOT Marie-Joëlle	01/01/12
DETACHEMENTS Hors Ministère	ONCFS	NEANT	
	MINISTERE DE LA DEFENSE	NEANT	
	MGET	HUET Catherine	01/01/12
	MGET	GIACALONE Gérard	01/01/12
	MGET	BASSUT Jeanne-Marie	01/01/12

### Un taux réel d'environ 25 %

**969** AAP1 remplissaient les conditions statutaires au 31.12.2012

Seuls **237** AAP1 ont pu accéder à l'échelon spécial !

Taux octroyés par la DGAFP pour l'avancement à l'échelon spécial du grade d'AAP1 :

**40 %** au titre de l'année 2012, **35 %** pour 2013 et **30 %** pour 2014.

**N.B. : comme pour les avancements de grade 2012, le ratio est calculé sur l'assiette des « promouvables » au 31.12.2011 (sur l'année n-1)**

- ▶ 576 AAP1 remplissaient les conditions statutaires au 31.12.2011 (**40 %** de 576 = **237**) mais 969 AAP1 remplissent les conditions au 31.12.2012

**237** possibilités d'accès au 8<sup>ème</sup> échelon pour **969** AAP1, soit un taux réel d'environ **25 %**

## Tract distribué le 22 juin midi aux portes du ministère (cantine et sorties)

Les élu-e-es à la CAP avec des collègues ont distribué ce tract aux agents travaillant sur le site de La Défense

**Flash info ... Flash info... Flash info... Flash info... info..**  
**Adjoints administratifs du MEDDE**

**CAP nationale « 8<sup>ème</sup> échelon » AAP1 du 21 juin 2012**

**40 % pour 2012 ; 35 % pour 2013 ; 30 % pour 2014**

**969 AAP1 remplissent les conditions statutaires au 31.12.2012**  
576 AAP1 sont promouvables au 31.12.2011 (taux calculé avec l'assiette au 31.12.2011)

**avec un ratio de 40 %, seuls 237 AAP1 peuvent accéder à l'échelon spécial : INADMISSIBLE !**

- La nouvelle Ministre, Marylise LEBRANCHU (Fonction Publique) s'est dit fortement attachée au dialogue social ;
- La nouvelle ministre du MEDDE, Nicole BRICQ a dit qu'elle serait attentive aux catégories C, qu'elle considère comme « les catégories les plus malmenées » ;

Toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique de l'Etat ont voté **CONTRE** le projet de décret.  
**L'ancien gouvernement n'en a pas tenu compte.**

**Nous avons changé de ministres :**

**Exigeons un décret modificatif qui institue un passage automatique au 8<sup>ème</sup> échelon pour tous les agents de catégorie C !!!**

Le 19 juin : les dessinateurs apprennent qu'ils auront accès à l'échelon spécial !!! mais qu'il sera également traité comme un grade (taux non connu) ...  
Ne pas jeter sur la voie publique

Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu

**Vos élus CGT à la CAP nationale Adjoints Administratifs des administrations de l'Etat du MEDDTL**

Jacky POMMIER DDT Mayenne  
jacky.pommier@mayenne.gouv.fr

Marie LACOR  
Administration Centrale /DSCR/ER/ER2

Karine TAYSSE DDT Haute-Vienne  
karine.taysse@haute-vienne.gouv.fr

Gisèle LANGLAIS DDT Lot et Garonne  
gisele.langlais@lot-et-garonne.gouv.fr

Marie-José LEIARD DDTM Côtes d'Armor  
marie-jose.leliard@cotes-darmor.gouv.fr

Pascal RICAUD DDT Gers  
pascal.ricaud@gers.gouv.fr

Carine CHAZALET DIR Centre Est  
Carine.Chazalet@developpement-durable.gouv.fr

Denis EYCHENNE DDTM Bouches du Rhône  
denis.eychenne@bouches-du-rhone.gouv.fr

► **Contactez de préférence Jacky Pommier, Denis Eychenne, M-J Leliard ou Karine Taysse**